

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA  
SAVOIE

Nombre de conseillers : 15  
En exercice : 12  
Présents : 7  
Votants : 11  
Pouvoirs : 4

Pour /  
Contre /  
Abstention /

Date de convocation :  
12/01/2026  
Date d'affichage :  
26/01/2026

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six,  
Le dix-neuf janvier

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

**Etaient présents :**

Mesdames Céline COMBAZ, Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS,  
Messieurs Thierry ARSAC, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

**Absents-Excusés :**

Mesdames Céline CROSSMAN (pouvoir à Romain GIACHINO), Maryse FAVRE (pouvoir à Jean-Pierre GIACHINO), Stéphanie NOZ (pouvoir à Benoît RICHERMOZ), Messieurs Stéphane BLUM (pouvoir à Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS) et Bernard PRAIZELIN.

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

**Délibération N°2026/01/001 : Constatation de la démission de Monsieur François POCCARD-MARION conseiller municipal (Nom. C.L. 5.6.4)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-4 ;

Vu la lettre de démission Monsieur François POCCARD-MARION conseiller municipal, reçue en mairie le 16 janvier 2026 ;

Considérant que la démission d'un conseiller municipal est définitive dès sa réception par le maire ;

Considérant que cette démission n'appelle ni acceptation ni vote du conseil municipal ;

**Après exposé,**

**Le Conseil Municipal,**

- **PREND ACTE** de la démission de Monsieur François POCCARD-MARION de ses fonctions de conseiller municipal, effective à compter du 16 janvier 2026 ;

- **DIT :** que le nombre de conseillers municipaux en exercice est désormais fixé à **douze (12)** ;  
que la présente constatation sera :

- o inscrite au registre des délibérations,
- o transmise à Monsieur le Préfet,
- o portée à la connaissance du conseil municipal.

**AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

Le Secrétaire de séance,  
Romain GIACHINO



Pour Copie Conforme :

Le Maire,  
Guillaume VILLIBORD

